



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Fiche d'information
Établissement SEVESO seuil haut**

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public

Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)
AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	Géométhane
Adresse de l'établissement :	<i>Chemin Louis Denis Valverane, 04100 Manosque, France</i>
Situation administrative et étude de dangers :	<p><i>Le site dispose d'une autorisation d'exploiter selon l'arrêté préfectoral n°2015-357-020 en date du 23 décembre 2015. Une révision de cet arrêté est en cours.</i></p> <p><i>Les différentes études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2022, conformément à l'article R.515-98 du code de l'Environnement.</i></p>
Activité de l'établissement :	<i>Etablissement industriel de stockage souterrain de gaz naturel.</i>
Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	<i>Risques incendie et pression associés au gaz naturel stocké</i>
Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	<i>Sirène émettant le Signal National d'Alerte sur le périmètre défini par le Plan Particulier d'Intervention</i>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<i>Risques incendie et pression associés au gaz naturel stocké. Le scénario majorant associé à ces risques est une rupture de canalisation de gaz avec inflammation pouvant conduire à des effets thermiques et de surpression. Conformément à la réglementation, la démarche d'acceptabilité des risques et de maîtrise de l'urbanisation a conduit à l'élaboration du PPRT Géosel-Géométhane.</i>
En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :	<p><i>Le Plan Particulier d'Intervention établi par la Préfecture pour lutter contre les éventuels effets hors site d'un accident conseille de s'abriter dans le bâtiment le plus proche, de rester à l'écoute des consignes (Radio, réseaux sociaux de la Préfecture, dispositif FR-Alert), ne pas aller chercher ses enfants à l'école et éviter de téléphoner. Le PPI a été établi communément pour les sites industriels Géosel et Géométhane.</i></p> <p><i>Un Plan d'Opération Interne site (plan d'urgence exploitant) est opérationnel et testé tous les ans.</i></p>

La sirène émettant le Signal National d'Alerte (SNA) est également testée tous les 1^{er} mercredi du mois.

Nature du risque et conséquences :	<i>Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : www.georisques.gouv.fr.</i>
---	--

Effets transfrontaliers* :

* uniquement si concernées

Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees)
---------------------------------------	--

Modalités d'obtention de toute autre information pertinente

ut-04-05.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr